

# Présentation Compte-Rendu d'Activité 2023

CHOISIR LE GAZ  
C'EST AUSSI  
CHOISIR L'AVENIR



GRDF  
GAZ RÉSEAU  
DISTRIBUTION FRANCE



7 novembre 2024

# Votre Compte-Rendu d'Activité de l'année 2023

GRDF	Transition énergétique	Bilan 2020- 2024	Patrimoine	Activités	Données éco
1	2	3	4	5	6

**01**

GRDF

**04**

Le patrimoine de votre  
concession

**02**

Contexte Actuel

**05**

L'activité au quotidien

**03**

La Transition  
Énergétique

**06**

Les données  
économiques

# 01



## GRDF, votre distributeur de gaz



3 557

Nombre de clients



32

Nombre de premières mises en service clients



61 GWh

Quantités de gaz acheminées



9 277 €

Redevance R1



150 k€

Investissements réalisés sur la concession



65 km

Longueur totale des conduites

## Le réseau de gaz : patrimoine des collectivités géré par GRDF dans le cadre d'une mission de service public

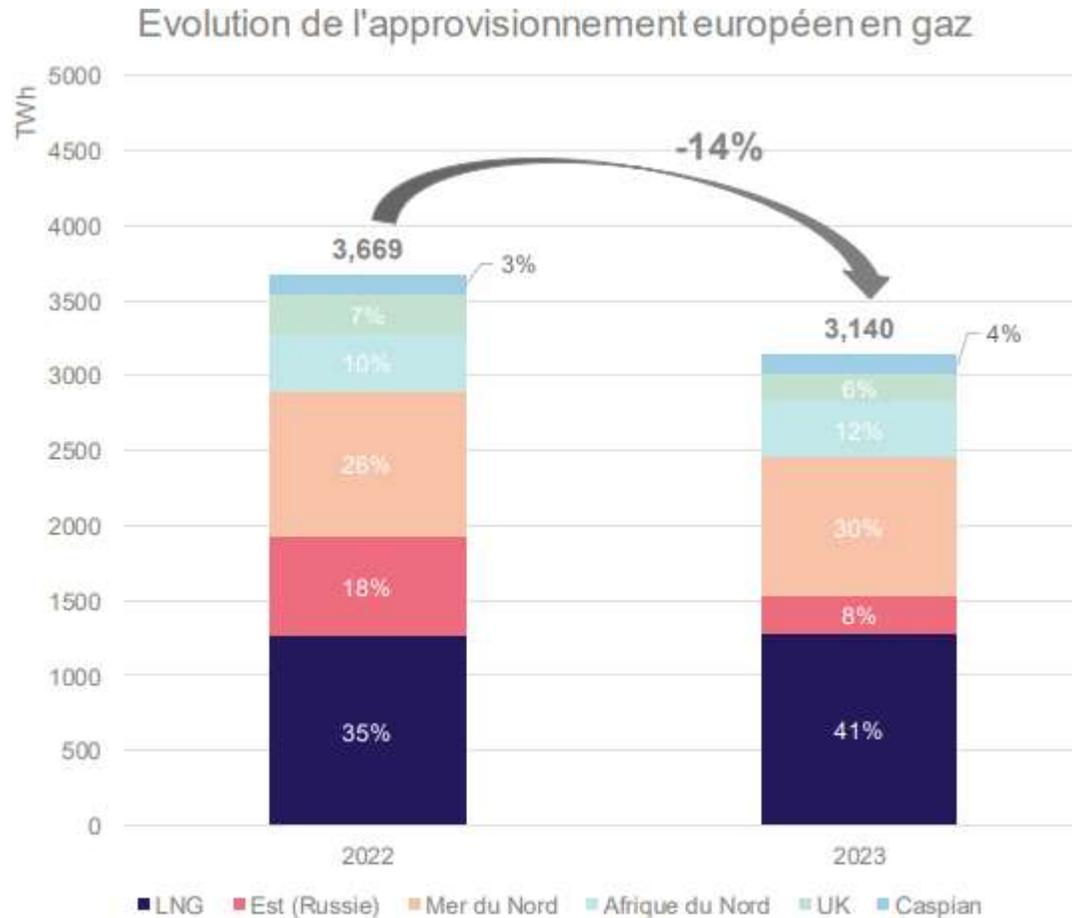


L'activité de distribution est strictement encadrée et trois autorités exercent des réglementations et régulations complémentaires.



## Contexte Actuel

# Les sources d'approvisionnement du gaz



En 2023, baisse des approvisionnements européens en gaz de 14%

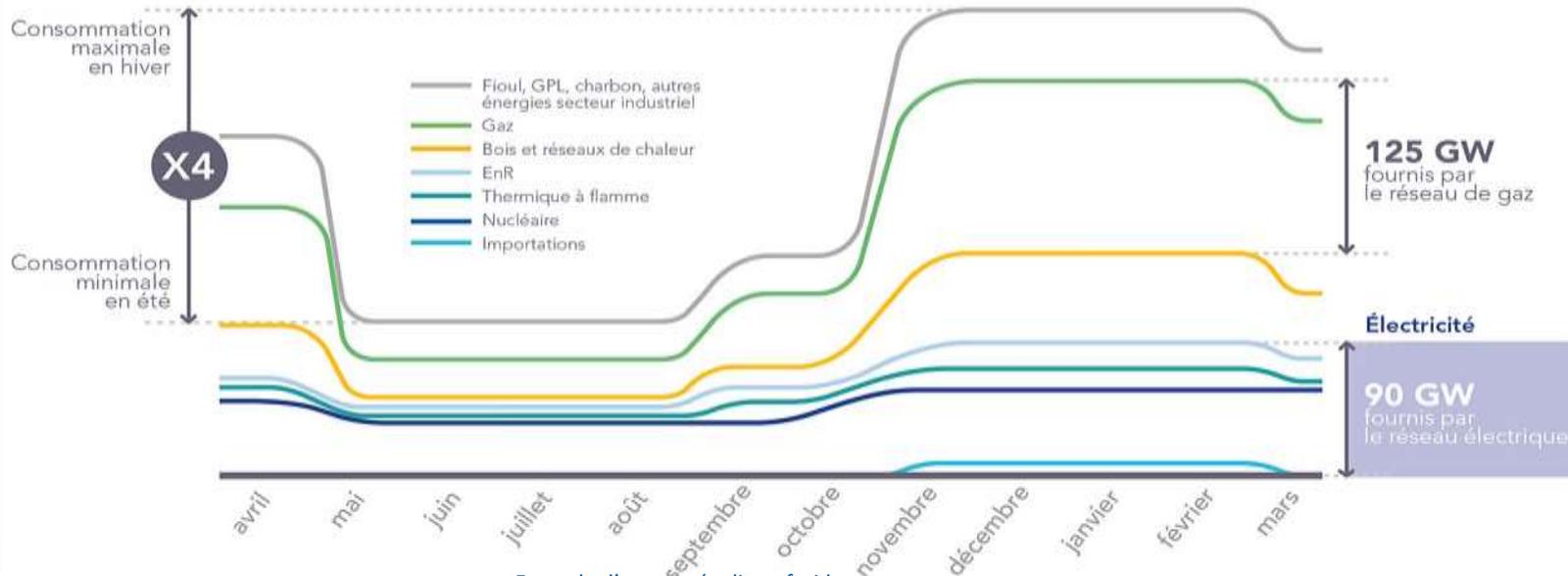
La part de GNL dans l'approvisionnement européen passe de 35% en 2022 à 41% en 2023 tandis que les approvisionnements de gaz russe par gazoducs passent de 18% à 8%

# Un mix énergétique complémentaire

En tant qu'énergie économique, disponible et stockable, le gaz permet de répondre aux besoins énergétiques actuels (et futurs) de la France. Complémentaire des énergies électriques, le gaz est essentiel à l'équilibre du système énergétique en hiver.

## Pointe de puissance hebdomadaire (en GW)

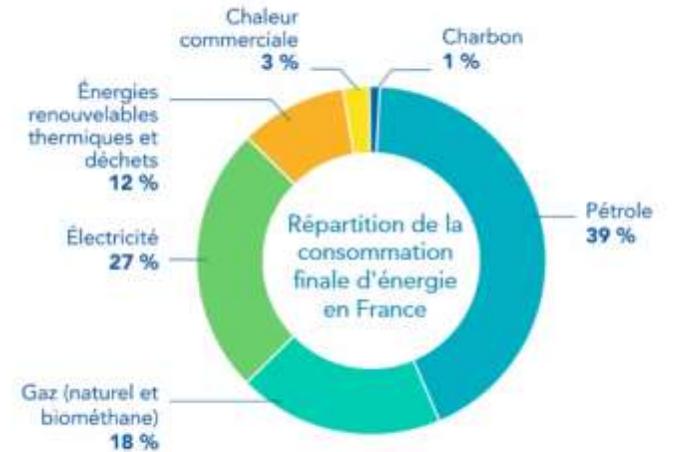
à 8 heures du matin sur la période du 1<sup>er</sup> avril année N au 31 mars année N+1



Exemple d'une année dite « froide »

Schéma GRDF réalisé à partir des données de RTE, GRTgaz, Teréga et CEREN.

## Le gaz couvre 18 % de la demande énergétique française



Source : Chiffres clés de l'énergie 2023

# L'évolution du prix des énergies depuis 2019

pour un logement en résidentiel



Gaz naturel



Electricite



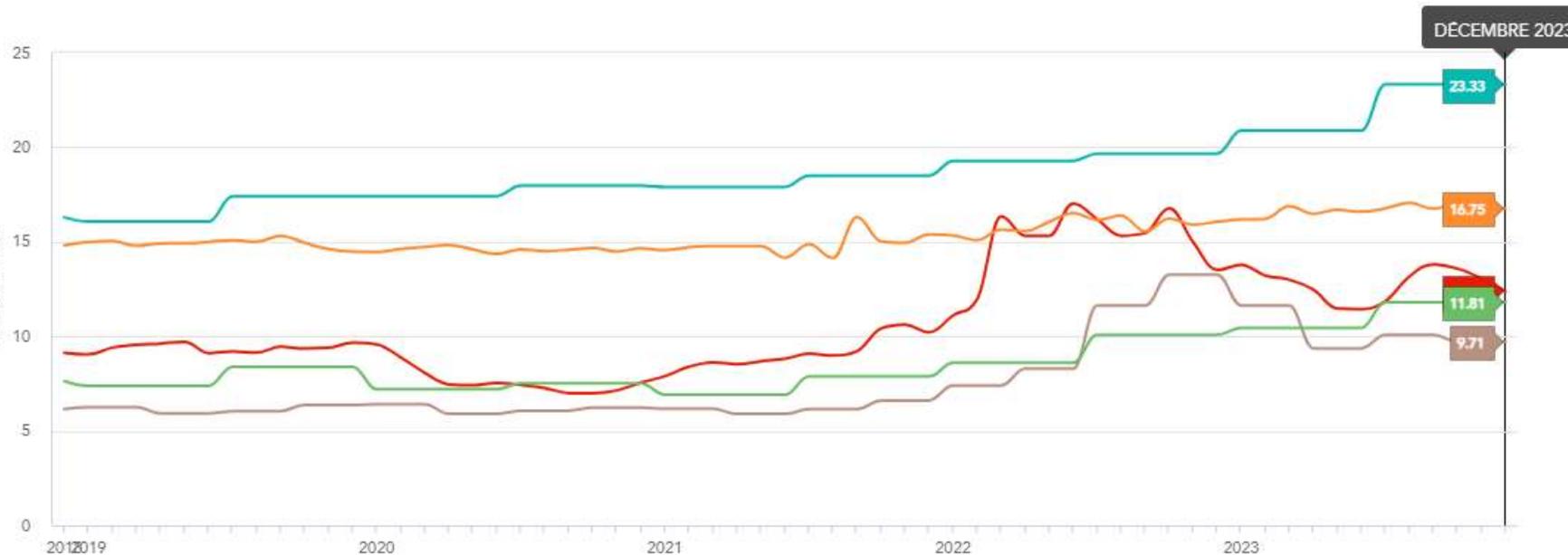
Fioul domestique



Propane

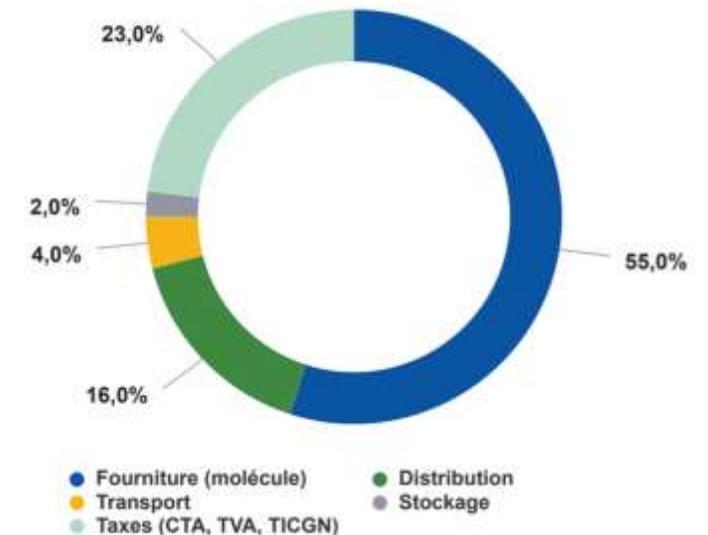


Bois granules



Comment est détaillée une facture de gaz?

Facture type d'un client résidentiel au 2e trimestre 2023



Source : Données du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires / SDES. Dernière mise à jour : mai 2024 pour les prix du 2nd semestre 2023

Lien : [Evolution du prix des énergies de chauffage - Baromètre des énergies - GRDF.FR](https://www.energie-info.fr/fiche_pratique/prix-de-lelectricite-et-du-gaz-que-payons-nous/)

Source : [https://www.energie-info.fr/fiche\\_pratique/prix-de-lelectricite-et-du-gaz-que-payons-nous/](https://www.energie-info.fr/fiche_pratique/prix-de-lelectricite-et-du-gaz-que-payons-nous/)

# L'évolution du Tarif de Distribution ATRD7

La hausse de l'ATRD7 au 1<sup>er</sup> juillet 2024 de 27,5% résulte pour l'essentiel d'un effet rattrapage issu de la période ATRD6 via le Compte de Régularisation des Charges et des Produits :

Impact du manque à gagner sur l'ATRD6 (CRCP et plafonnement des évolutions annuelles)	+20,0% (dont ~10% au titre du CRCP)
Impact de la baisse des consommations en 2024 (recalage d'entrée de la période tarifaire ATRD7)	+5,9%
Impact de l'évolution du revenu autorisé (trajectoires de CNE+CCN) (*)	+1,6% (dont 2,5% d'inflation 2024)

Soit au total pour le consommateur + 5,5 % (+ 7,3 € TTC par mois) sur la facture totale d'un client chauffage moyen (20% facture) tel que présenté dans le prix repère de vente de gaz (PRVG) publié chaque mois par la CRE. Soit 87,60 euros TTC /an

Sur la période, 2025-2027, le tarif d'acheminement évoluera annuellement au 1<sup>er</sup> juillet sur la base de l'indice des Prix à la Consommation (IPC) + 1,9%, ce dernier terme représentant la hausse tarifaire due à la décroissance prévisionnelle de la consommation de gaz et du nombre de clients.

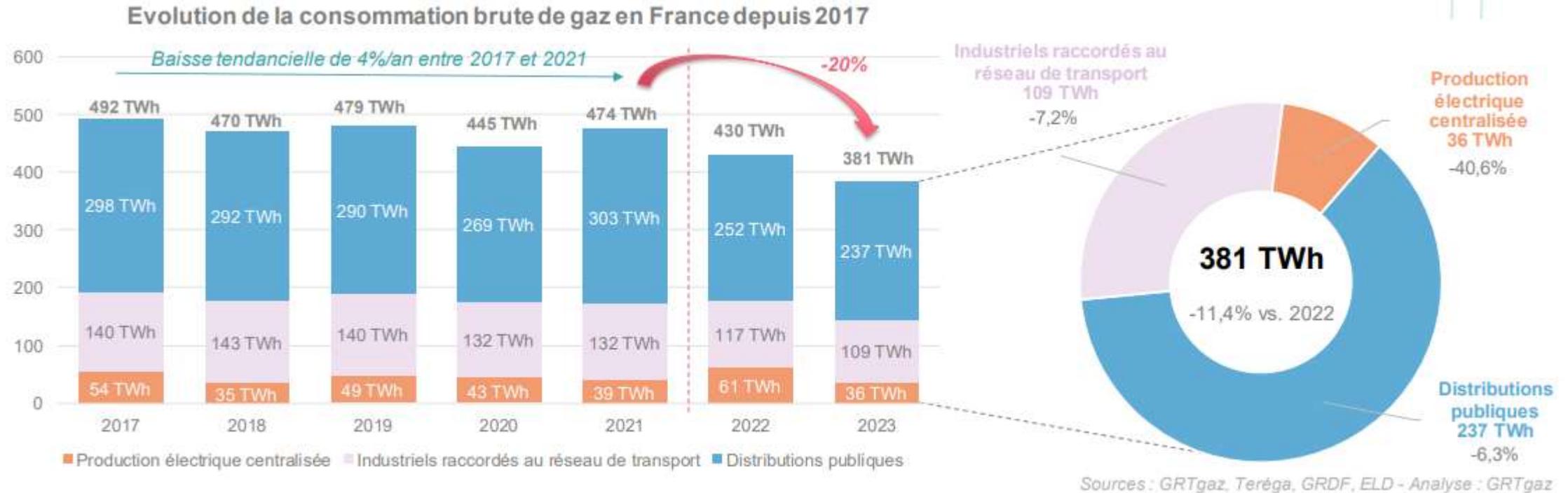
## Une structure tarifaire qui reflète les évolutions des usages du réseau

- Consommation : introduction d'un terme capacitaire de « débit normalisé » (estimé à 5,52 €/an par Nm<sup>3</sup>/h au 1<sup>er</sup> juillet 2026) :
  - Une grande avancée qui rétablira progressivement l'équité entre les clients de GDRF, en limitant l'effet d'opportunité pour les clients qui conservent le gaz en appoint-secours, tout en tirant profit de leurs facultés de substitution (propane, biomasse, électrification partielle...)
  - Elle permettra d'améliorer la couverture des coûts de GRDF tout en étant représentatif du service rendu au client
  - Elle limitera la sensibilité du chiffre d'affaires aux variations de consommations (des clients T3 en particulier)
  - ➔ Cette évolution entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2026, concomitamment au tarif des ELD
- Production biométhane : maintien des 3 timbres d'injection variables et ajout d'un terme de capacité pour tous les producteurs (50 €/an par MWh/j (équivalent à env. 0,14 €/MWh))
  - La CRE a entendu l'appel à éviter toute hausse préjudiciable à la filière (+200% envisagé initialement pour le timbre 3)
  - Ce terme capacitaire identique pour tous les producteurs sera le bon vecteur pour tendre vers une tarification unique et péréquée des producteurs sur réseau GRD dans 4 ans
  - ➔ Cette évolution entrera en vigueur dès le 1<sup>er</sup> juillet 2024

# Une baisse de consommation de gaz sur l'année 2023

La consommation française de gaz baisse de 20% en deux ans entre 2021 et 2023, en raison des effets cumulés d'un climat plus doux (2023 est la deuxième année la plus chaude après 2022<sup>1</sup>), des changements de comportements liés à la transition énergétique et du plan national de sobriété.

<sup>1</sup> Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle (selon le bilan Météo France)



## Zoom sur la région Auvergne Rhône Alpes

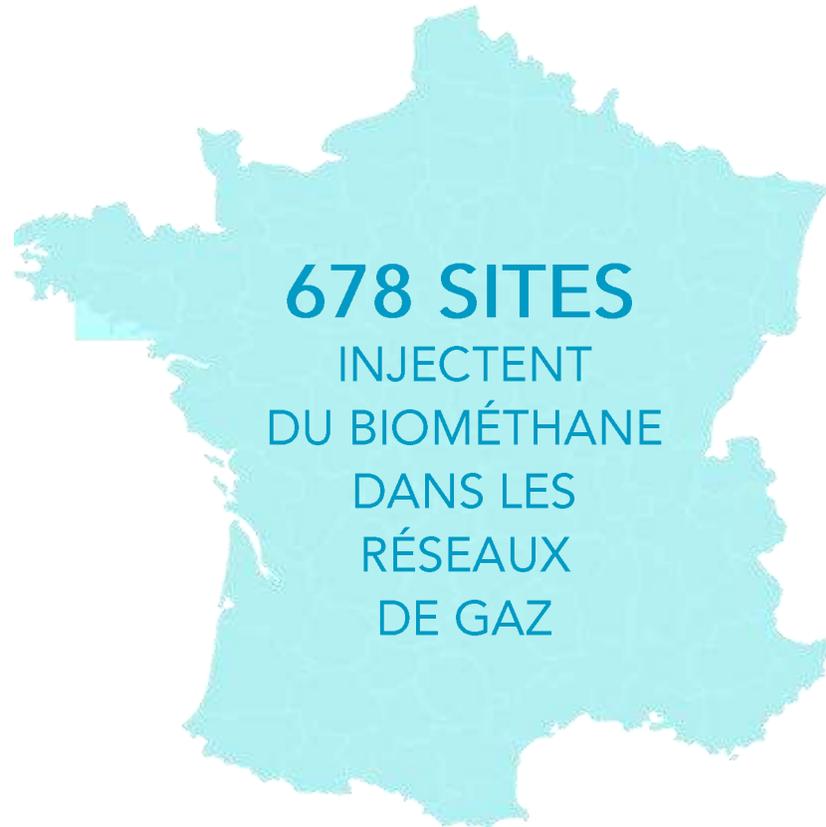
En 2023, la consommation de gaz dans la région Auvergne-Rhône-Alpes est de 39 TWh (sur les réseaux de distribution et de transport, GRT gaz et GRDF), soit **en baisse de -14% par rapport à 2022**. La consommation des distributions publiques (qui alimentent les particuliers du secteur résidentiel ainsi que les entreprises des secteurs tertiaires et industriels qui leur sont raccordées) est en légère baisse dans la région (28 TWh en 2023, à comparer à 30 TWh en 2022)



## La Transition Energétique

# Transition énergétique

## Consommation et potentiel méthanisable



**12,3 TWh/an**  
la consommation\*\* de :  
3 065 000 de foyers neufs  
ou 47 000 bus au BioGNV

En mai 2024, **plus de 600 sites de production** de gaz vert sont raccordés au réseau de gaz, représentant 12 TWh/an de capacité installée, soit la **puissance de 2 réacteurs nucléaires**.

Dans deux ans, cette capacité devrait doubler. Cela fait de la filière biométhane la filière d'énergie renouvelable qui a connu la plus **forte dynamique** dans ses premières années de lancement, depuis 2013.

Dès **2030, l'ensemble de ces gaz verts pourraient représenter 20 % de la consommation de gaz** et en **2050, la France a le potentiel de couvrir 100 % de sa demande de gaz grâce aux gaz verts**.

Mai 2024

\*\* Hypothèses : 8200 heures de fonctionnement en année pleine.

Consommation du client moyen GRDF = 4 MWh/an ;  
d'un bus = 256 MWh/an

source : ODRE

Production de gaz renouvelables en équivalent de la puissance d'1 réacteur nucléa  
source : GRDF\*

- 14,4 Mt CO<sub>2</sub>  
en 2030 vs 2020\*

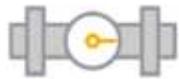


# La production de gaz vert en Auvergne Rhône Alpes

En MAI 2024 (source ODRE)



57 sites de gaz renouvelable raccordés



700 GWh/an, capacité d'injection raccordée au réseau des collectivités

Cela représente:

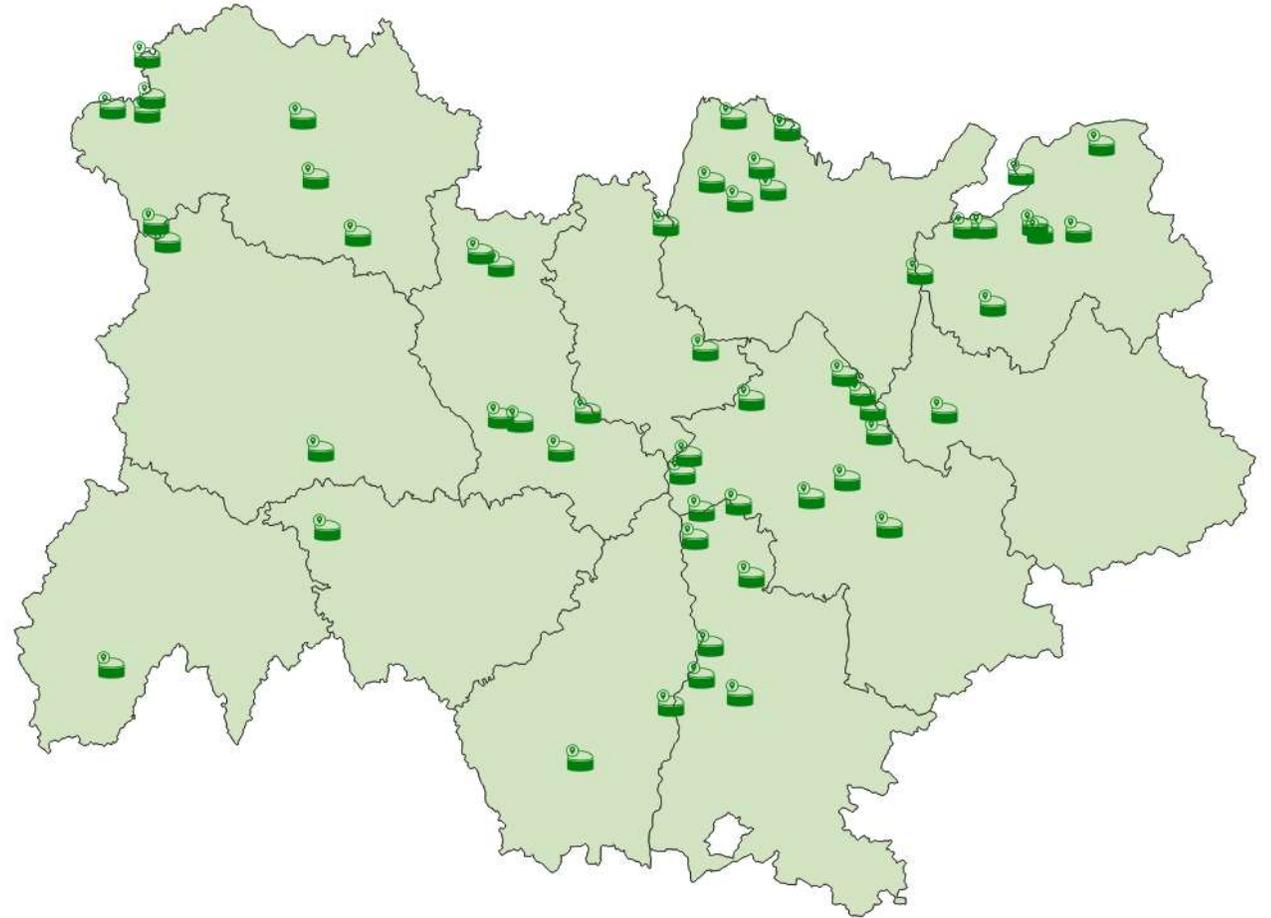


175 000 logements neufs chauffés au gaz ou



2700 bus au BioGNV

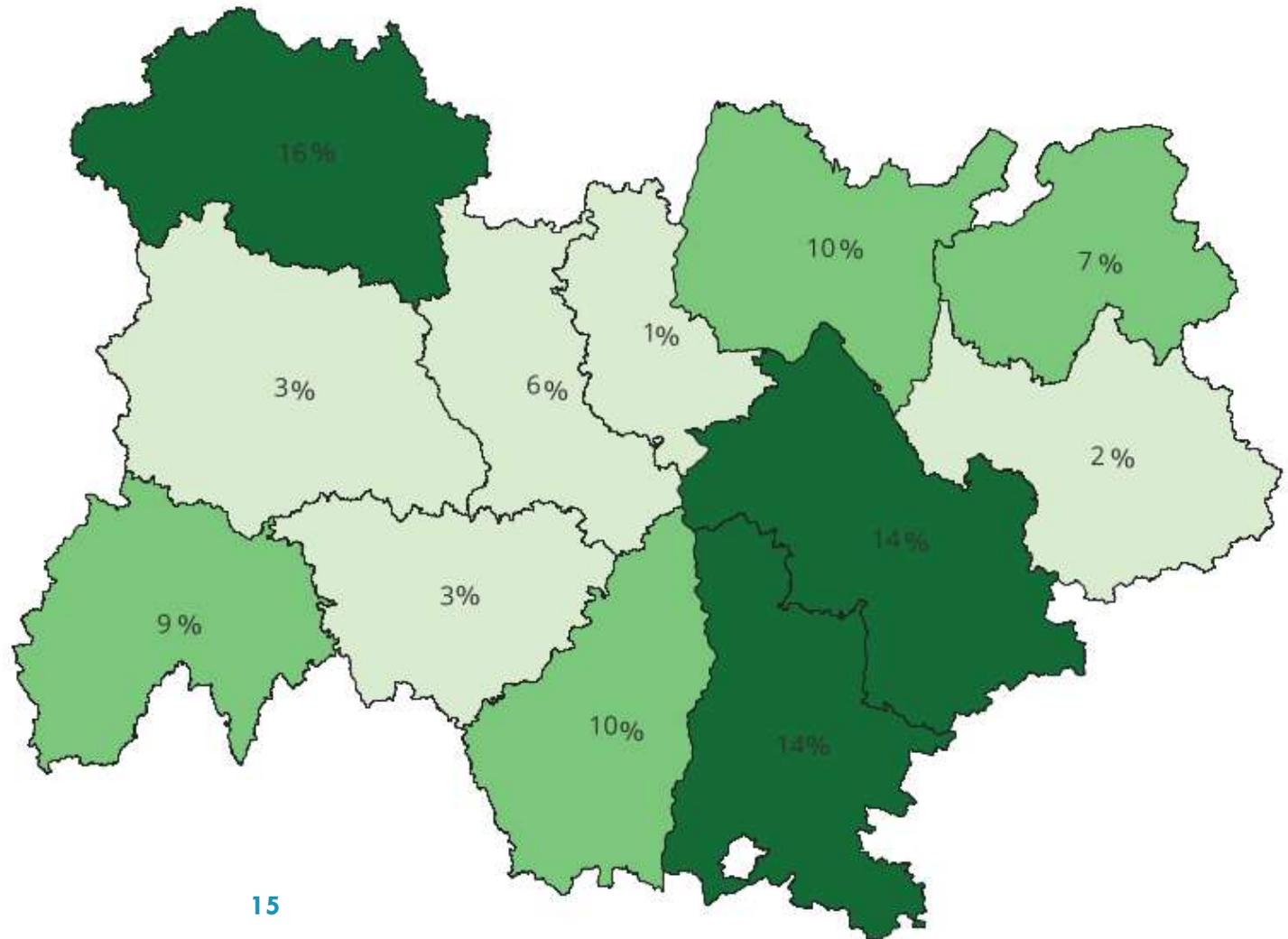
Vers **20 %**  
de gaz renouvelables  
dès **2030** et **100 %** en 2050 !



# La production de gaz vert en Auvergne Rhône Alpes

Part de gaz vert injecté en 2023 /  
consommation résidentielle par  
département

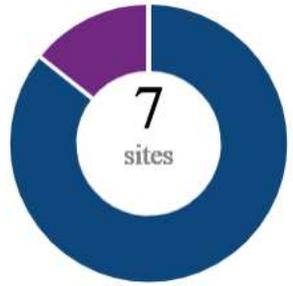
Vers **20 %**  
de gaz renouvelables  
dès **2030**



# L'injection locale de biométhane – made in Ain

## EN 2023

Répartition du nombre de sites en injection



- 6 Agricole autonome
- 1 Agricole territorial
- 0 Biodéchets (urbains)
- 0 Industriel territorial
- 0 ISDND
- 0 STEP



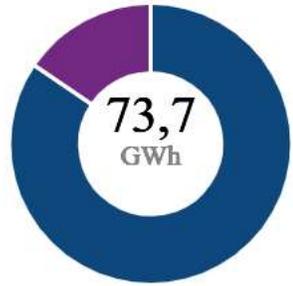
Equivalent à la consommation annuelle de gaz de  
**12 000**  
Logements neuf



Equivalent à la consommation annuelle de gaz de  
**290**  
Bus BioGNV/GNV

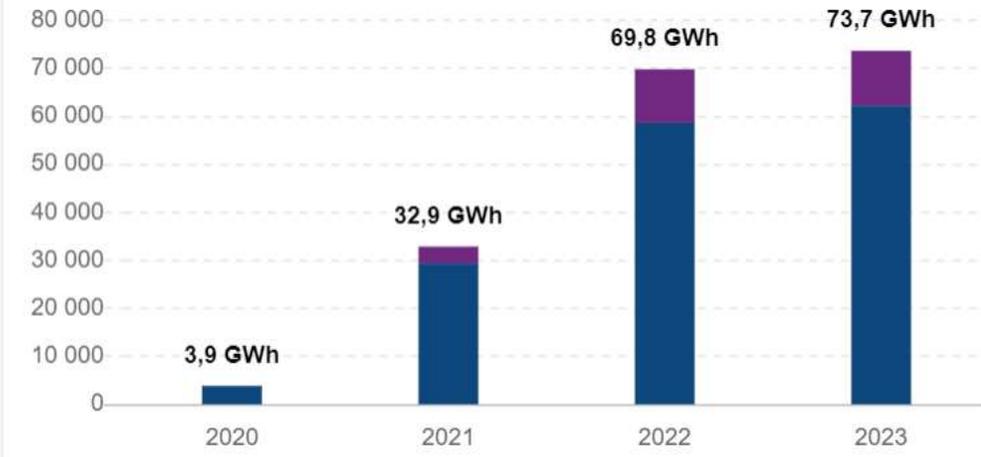
## EN 2023

Biométhane injecté

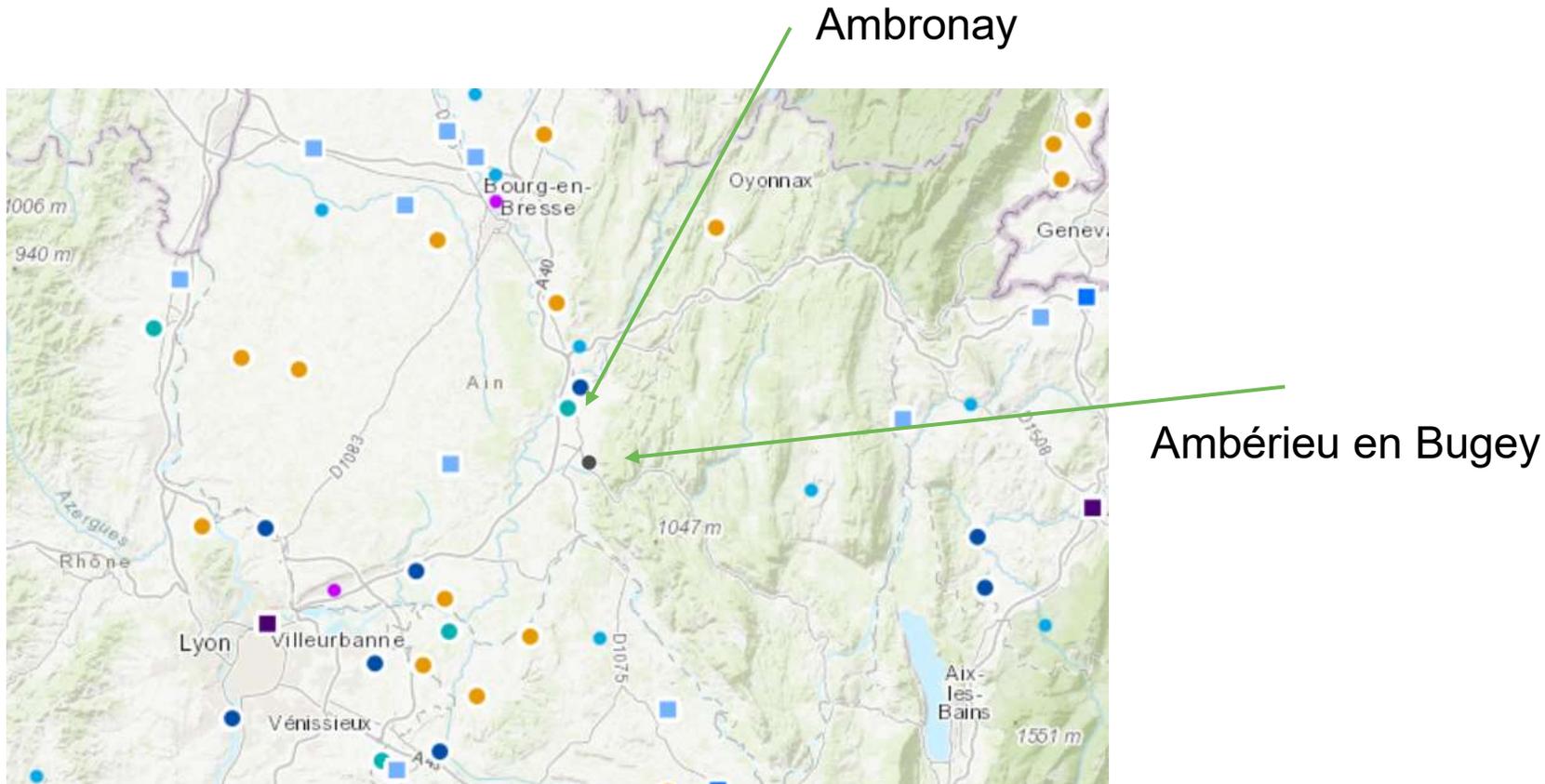


- 62,3 GWh Agricole autonome
- 11,4 GWh Agricole territorial
- 0,0 MWh Biodéchets (urbains)
- 0,0 MWh Industriel territorial
- 0,0 MWh ISDND
- 0,0 MWh STEP

## i Injection annuelle de biométhane (MWh/an)



# L'injection locale de biométhane – made in Ain



## Site d'injection

### GRDF

- Agricole autonome
- Agricole territorial
- Déchets ménagers
- ISDND
- Industriel territorial
- Station d'épuration

### Projets d'injection (GRDF)

- Projet en émergence
- Etude de faisabilité
- Etude de pré-faisabilité réglementaire
- Etude détaillée
- Unité en construction

### Sites méthanisation valorisant en cogé et chaleur

- Chaudière
- Cogénération

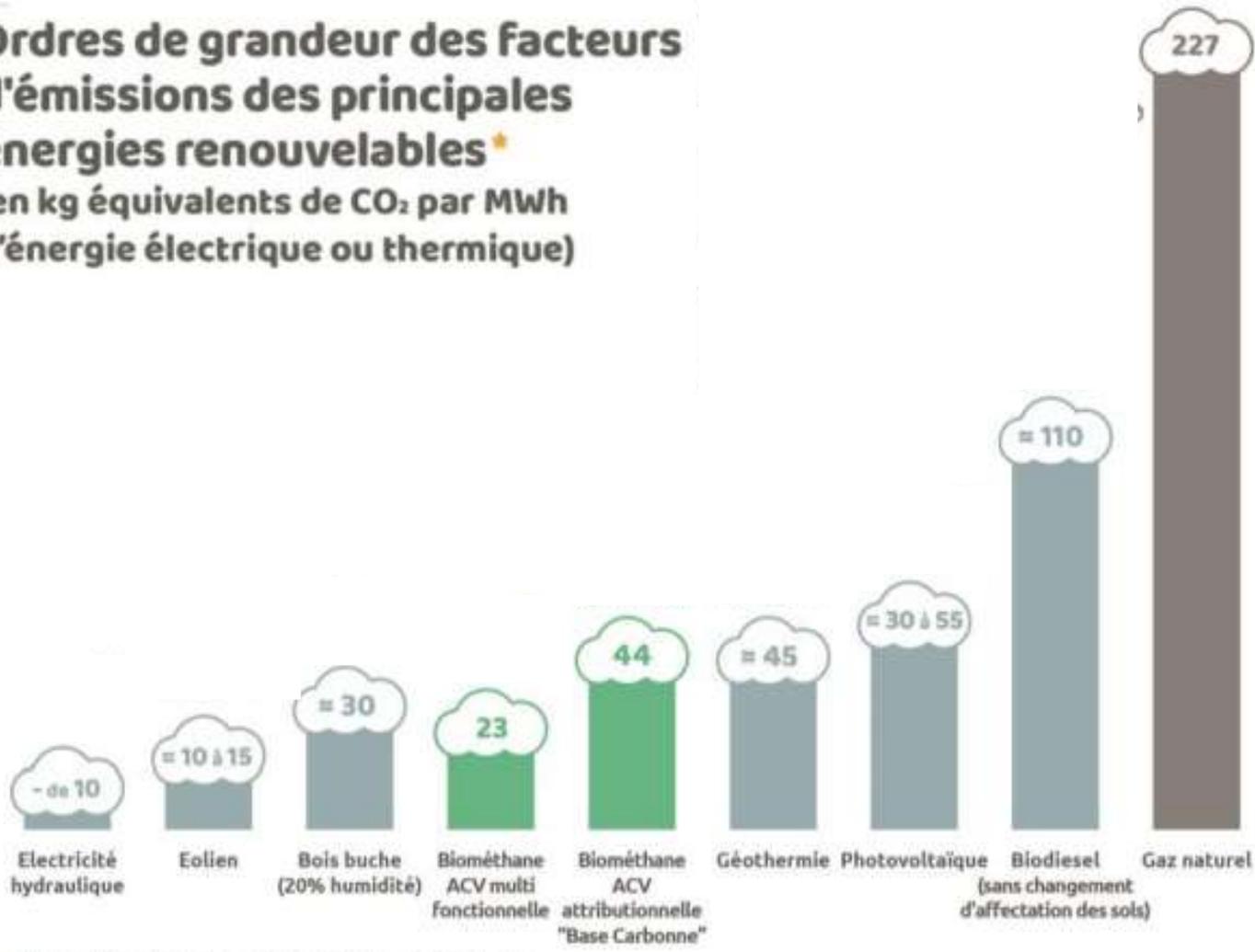


# Quel contenu Carbone des Energies ?



# Le biométhane au service de la décarbonation

**Ordres de grandeur des facteurs d'émissions des principales énergies renouvelables\***  
(en kg équivalents de CO<sub>2</sub> par MWh d'énergie électrique ou thermique)



Electricité à partir de gaz naturel

Le gaz vert, c'est **80% de moins** de gaz à effet de serre que le gaz naturel (44 gCO<sub>2</sub>eq /kWh contre 227 g CO<sub>2</sub>eq /kWh).

Le verdissement du gaz est incontournable pour atteindre les objectifs de neutralité carbone au niveau national et européen.

\* Source : Base Carbone® et étude ENEA Consulting-Quantis

# Quels leviers pour réduire ses émissions de CO2, en complémentarité des énergies ?



En remplaçant le parc des anciennes chaudières par des **chaudières THPE** : gain immédiat de 30% d'économie de consommation



En déployant la **pompe à chaleur hybride** qui permettra de réduire les émissions de CO2 et d'apporter de la flexibilité au réseau électrique



En encourageant les **actions de sobriété** : suivi des consommations, éco-gestes



En **consommant du gaz vert** ; tous les équipements sont compatibles gaz verts



En passant sa **flotte au GNV** : + de 80% de réduction d'émission de CO2 avec le bio GNV par rapport au diesel

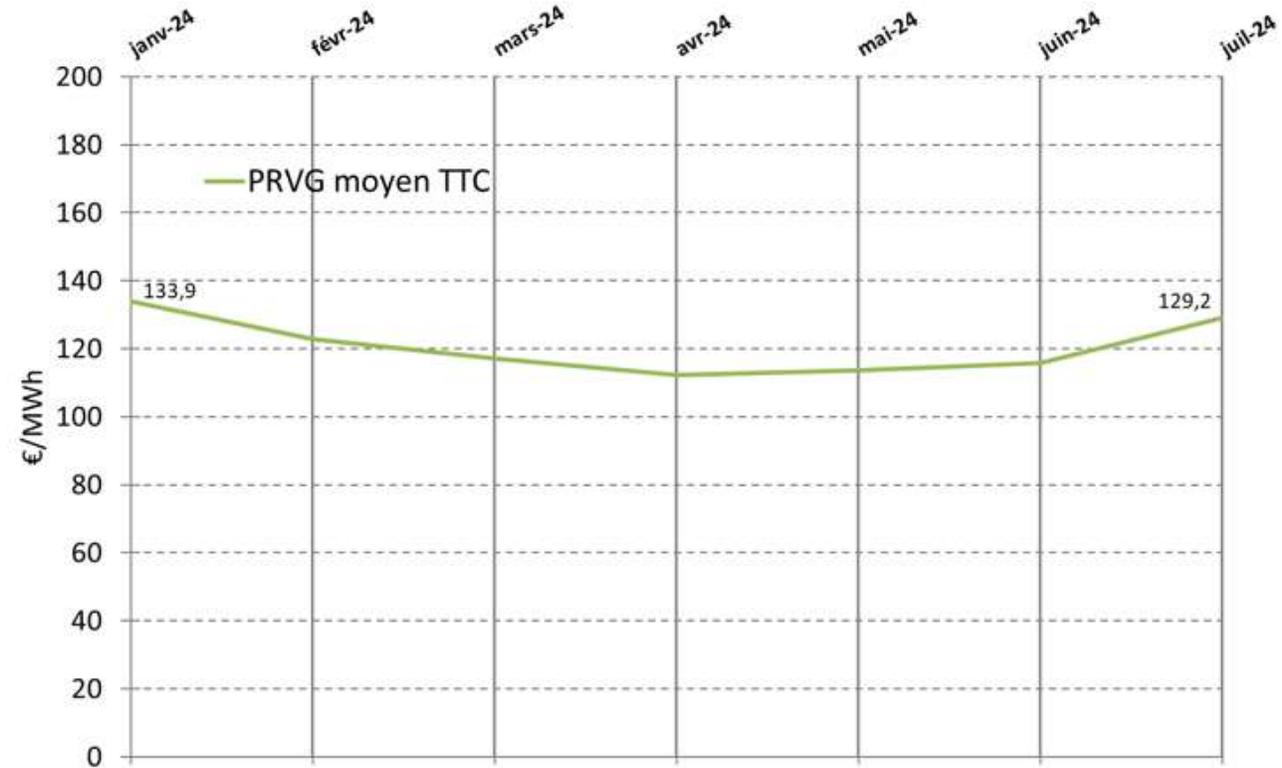
# Le Prix Repère de Vente de Gaz

Depuis le 1er juillet 2023, la CRE publie un Prix Repère de Vente de Gaz naturel (PRVG) pour accompagner les consommateurs résidentiels dans leurs choix d'offres de fourniture de gaz. Ce PRVG est publié uniquement à titre indicatif et n'est pas une offre de fourniture en soi.

En juillet 2024, le niveau moyen du PRVG se situera à 129,2 €/MWh TTC (moyenne pour tous les types de consommateurs).

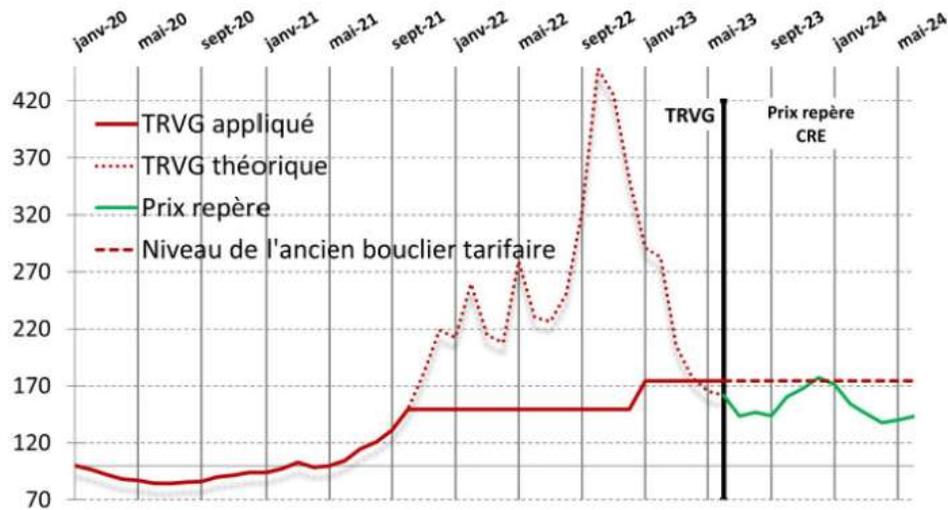
Même si ce prix est en augmentation de 13,5 €/MWh TTC par rapport au mois de juin (+11,7%), il reste inférieur de 4,7 €/MWh TTC au PRVG moyen du 1er janvier 2024 (-3,5%).

**Evolution du PRVG TTC depuis le mois de janvier 2024**



# Les solutions gaz restent pertinentes

## Les prix du gaz sont compétitifs



TRVG : Tarifs règlementés de vente de gaz naturel. Fin des TRVG : juillet 2023  
 Lien : [Juin 2024 : Publication du prix repère de vente de gaz naturel pour les consommateurs résidentiels - énergie-info \(energie-info.fr\)](https://energie-info.fr/actualites/le-prix-repere-de-vente-de-gaz-naturel-pour-les-consommateurs-residentiels)

## Les solutions gaz présentent un excellent rapport performance / prix

	Chaudière THPE	Pompe à chaleur hybride
Compétitivité prix à l'achat	Entre 3 000 et 5 000 € en moyenne ► Compétitive même sans aides	Entre 9 000 et 15 000 € en moyenne ► La moins chère des PAC air-eau (si bien dimensionnée)
Performance (en moyenne) p/r à une chaudière ancienne gaz***	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 30% d'économies d'énergie</li> <li>• 30% de CO<sub>2</sub> en moins (remplacement d'une ancienne chaudière gaz)*</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 40% économies d'énergie</li> <li>• 70% de CO<sub>2</sub> en moins**</li> </ul>

\*50% de CO<sub>2</sub> en moins (remplacement d'une ancienne chaudière fioul)  
 \*\* 80% de CO<sub>2</sub> en moins si une PAC Hybride remplace une ancienne chaudière au fioul  
 \*\*\*Hors prise en compte du gaz vert (pas reconnu à ce jour dans la réglementation)

# L'hybridation

Un équipement hybride a recours à **deux énergies différentes pour assurer les besoins thermiques**, c'est-à-dire le chauffage et l'eau chaude sanitaire.

Il est possible d'**hybrider le gaz** avec une installation **solaire thermique**, une **pompe à chaleur** (PAC) ou une **chaudière à bois**.



## Quelques rappels

### Le système hybride

- **Décarbone** logements et bâtiments tertiaires
- Répond aux exigences de la **RE2020**, du **décret tertiaire** et contribue à l'amélioration des **étiquettes DPE**
- **Réduit certaines contraintes d'installation** (*emprise au sol limitée, coûts d'installation et d'exploitation maîtrisés, ...*)
- **Prolonge la durée de vie** des systèmes en place

# Prêts pour le grand saut ?

Consommation, production... Les collectivités qui s'engagent, en faveur de la transition écologique, souhaitent mettre en avant une énergie locale

- ✓ qui contribuera à l'indépendance énergétique du territoire
- ✓ qui sera créatrice d'emplois non délocalisables
- ✓ et qui produira un engrais naturel pour les sols

Les conventions « Ville engagée Gaz vert » permettent de valoriser les villes qui partagent notre conviction autour de cette énergie renouvelable.



## Votre commune engagée pour le Gaz Vert !

Dès 2030, 20% du gaz consommé en France pourrait être renouvelable. En 2050, la France a le potentiel de couvrir 100% de sa demande en gaz grâce aux gaz verts

- Indépendance énergétique
- Création d'emplois
- Production d'engrais naturels



Produire et consommer du gaz vert c'est soutenir une énergie renouvelable et locale.

## Convention

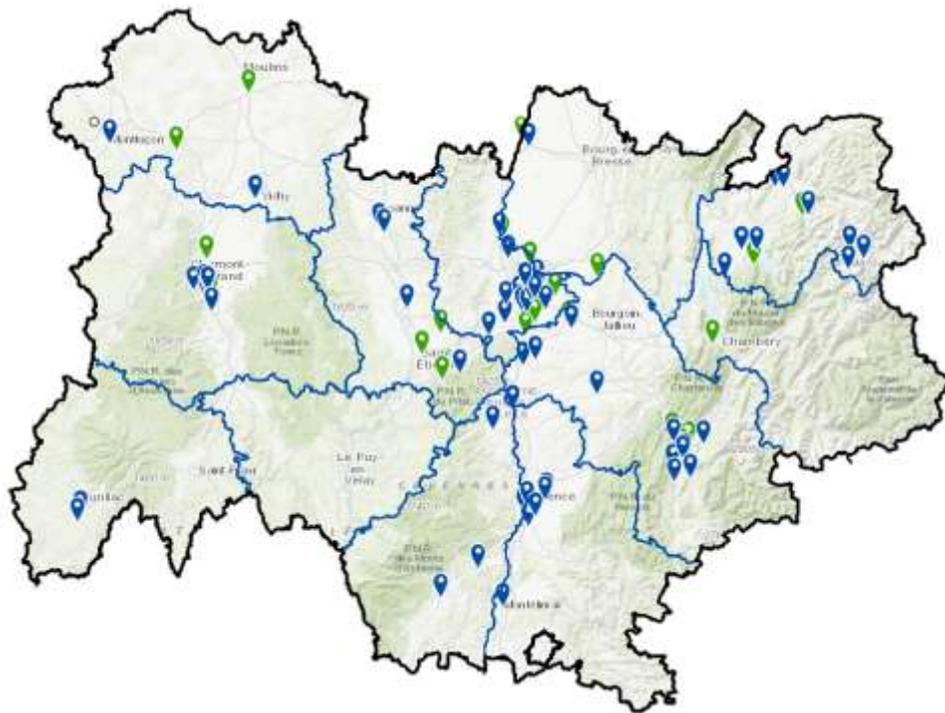
«Ville engagée Gaz Vert »



## Engagez-vous pour la transition énergétique !

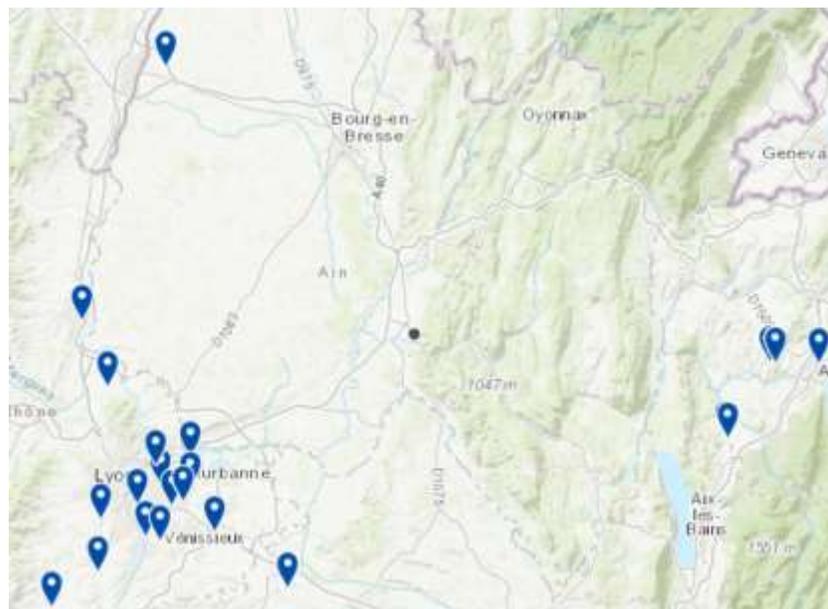
A fin 2023, les sites de méthanisation représentent la production de 12 TWh/an de biométhane, soit l'équivalent de 3 millions de logements neufs chauffés au gaz vert.

# Le bioGNV, pour une mobilité durable



## Stations GNV en Auvergne Rhône Alpes

-  Stations GNV privées
-  Stations GNV publiques



+ de **80%**

de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> pour le BioGNV par rapport au diesel

**-50%** 

de bruit par rapport à un moteur diesel

+ de **37 000**

véhicules en circulation

**336**

stations publiques sur l'ensemble du territoire



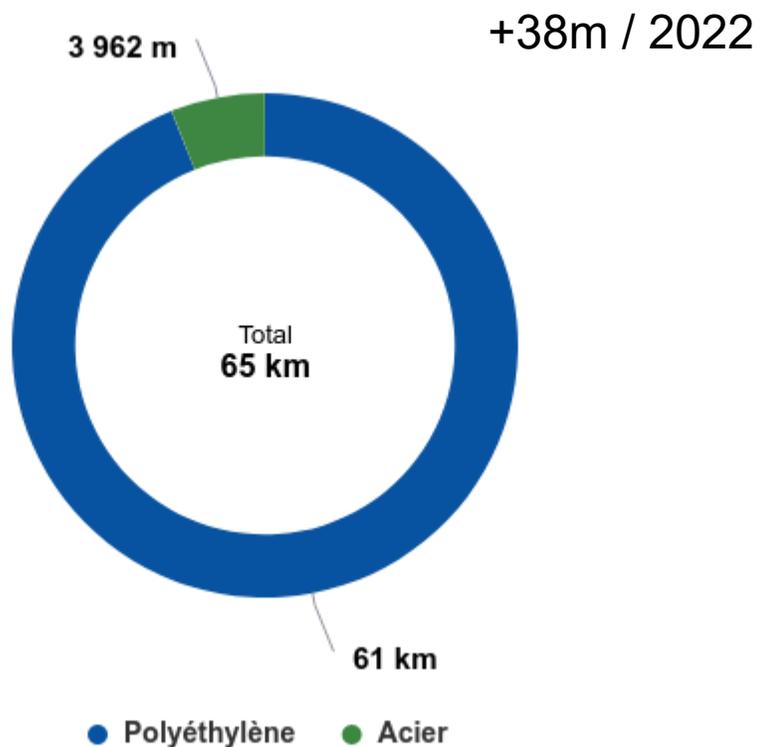
04



Le patrimoine de votre concession

## Inventaire des ouvrages

	2021	2022	2023
Postes de détente réseau	2	2	2
Robinets de réseau utiles à l'exploitation	34	34	35
Branchements collectifs	259	261	262

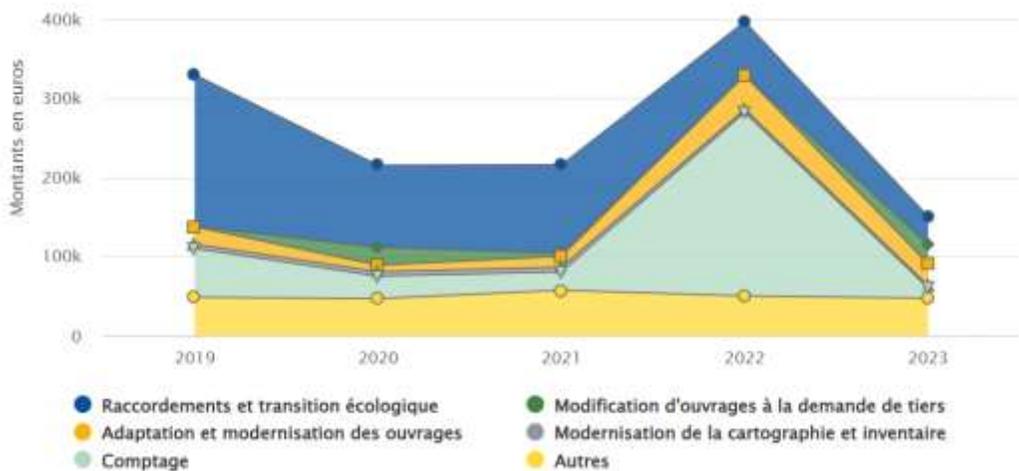


Le réseau est **mature**, relativement **récent** et en **très bon état**.

## Investissements par finalité - flux (en euros)

📄 📄  
Ouvrir ▼

	2021	2022	2023
<b>TOTAL</b>	<b>215 819</b>	<b>396 074</b>	<b>150 633</b>
RACCORDEMENT ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE	111 806	67 558	35 146
MODIFICATION D'OUVRAGES À LA DEMANDE DE TIERS	3 663	0	23 938
ADAPTATION ET MODERNISATION DES OUVRAGES	13 598	42 922	27 803
MODERNISATION DE LA CARTOGRAPHIE ET INVENTAIRE	5 833	3 775	2 829
COMPTAGE	23 274	231 373	13 193
AUTRES	57 645	50 444	47 724



Des Investissements en lien avec la fin du déploiement des compteurs communicants et une baisse importante des raccordements

# Les principaux chantiers



GRDF	Contexte	Transition énergétique	<b>Patrimoine</b>	Activités	Données éco
1	2	3	4	5	6

## Raccordement et Biométhane

En 2023, ces travaux ont représenté 38 m sur votre réseau.

Raccordements et transition écologique	Longueur	Brch. Coll.	Brch. Ind.
RUE ANTOINE DELÉAZ	38 m	0	3

## Modification d'Ouvrages

En 2023, ces travaux ont concerné 195 m de votre réseau.

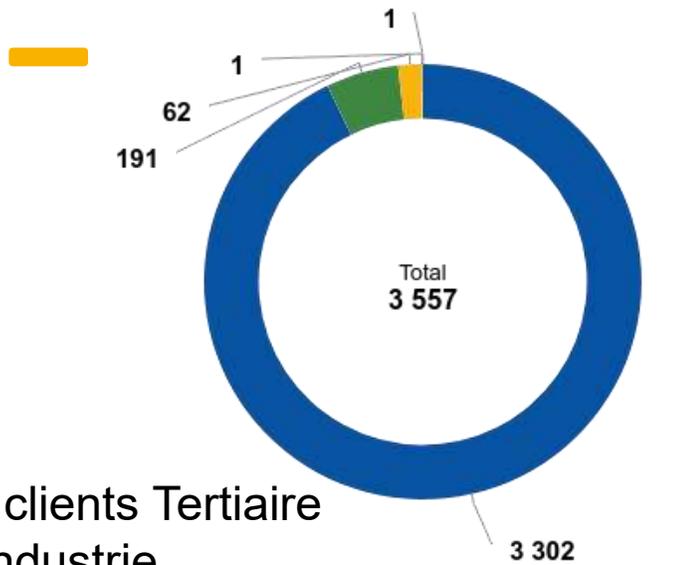
Modification d'ouvrages à la demande de tiers	Longueur	Brch. Coll.	Brch. Ind.
ZONE COMMERCIALE LE TERREAU	195 m	0	2

05



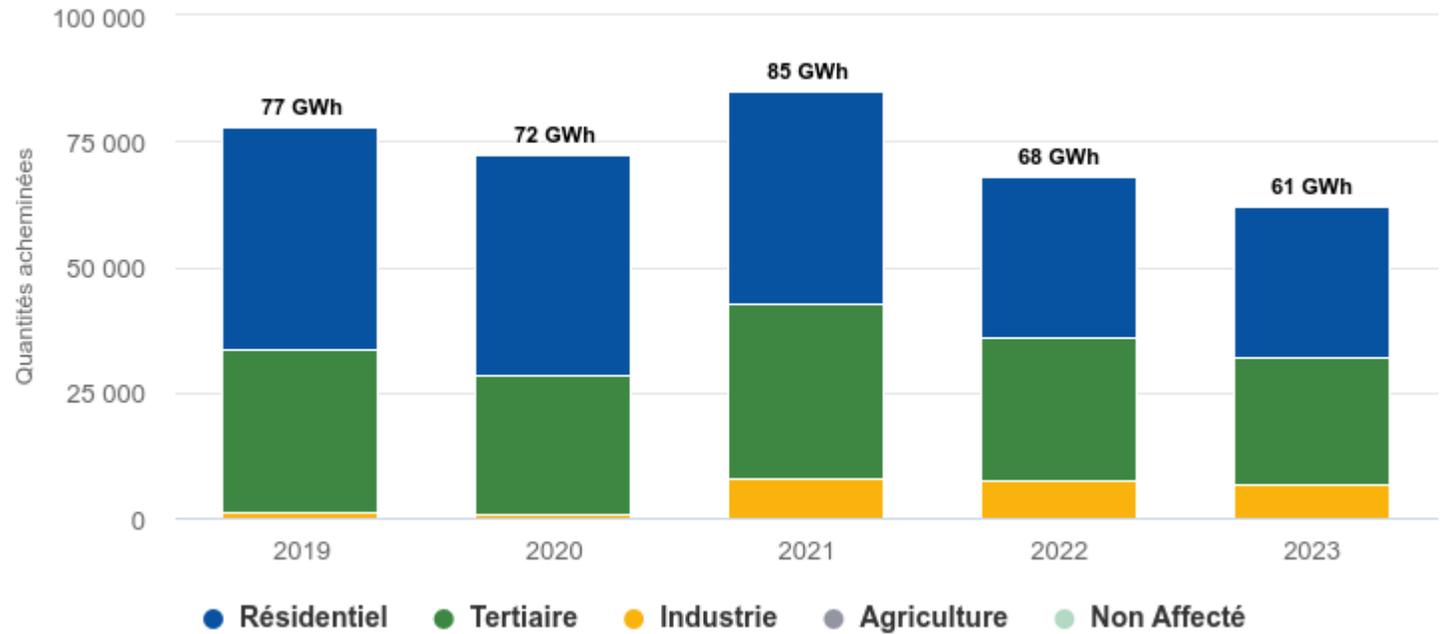
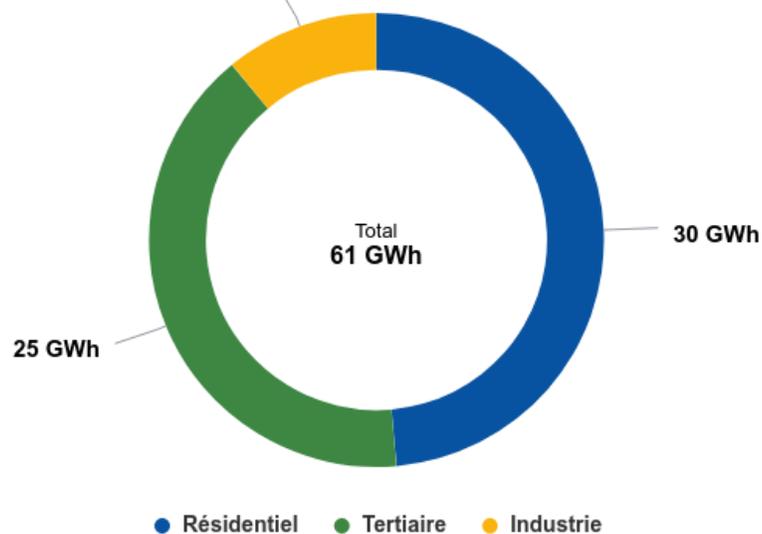
L'activité au quotidien

# Evolution du nombre de clients par secteur d'activité



-10 clients Tertiaire et Industrie

● Résidentiel ● Tertiaire ● Industrie ● Agriculture



- 48 GWh / 2022 (-5,3%)  
- 20 GWh Résidentiel  
- 26 GWh Tertiaire

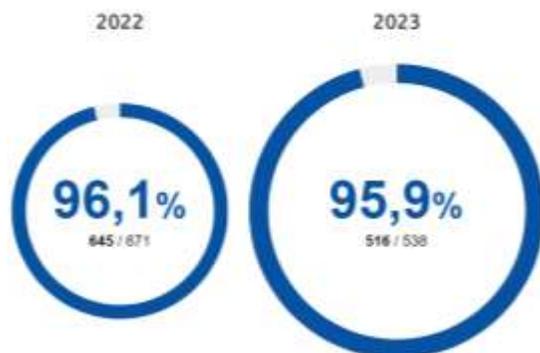
Nombre de clients relativement stable, mais une baisse des consommations notable depuis 2019 (-21%)

# Les demandes et prestations

## Principales demandes de prestations réalisées sur la concession

	2021	2022	2023
Mise en service (avec ou sans déplacement, avec ou sans pose compteur)	565	569	467
Mise hors service (initiative client ou fournisseur)	335	376	328
Intervention pour impayés (coupure, prise de règlement, rétablissement)	13	15	21
Changement de fournisseur (avec ou sans déplacement)	335	327	237
Demande d'intervention urgente ou express par rapport au délai standard	34	27	14
Déplacement vain ou annulation tardive facturés	9	14	9
1ère mise en service	40	29	32

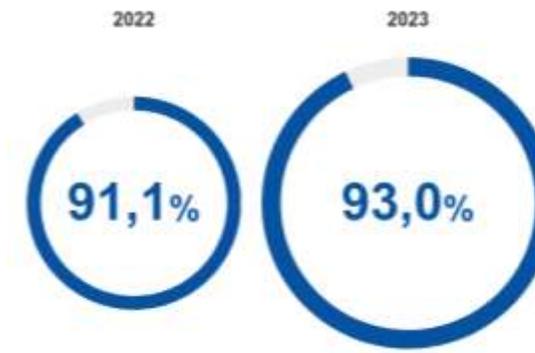
Taux de respect du délai catalogue des demandes reçues des fournisseurs



Taux de raccordement dans les délais catalogue



Taux de satisfaction des particuliers lors d'une mise en service avec intervention sur votre réseau GRDF



# Les incidents

## Nombre total d'incidents

43 → 59  
en 2022 en 2023

GRDF	Contexte	Transition énergétique	Patrimoine	<b>Activités</b>	Données éco
1	2	3	4	<b>5</b>	6

Ouvrages exploités par GRDF

30 → 46

Clients concernés par une interruption de livraison suite à un incident

31 → 604

### Incidents sur ouvrages exploités par GRDF, par type d'ouvrage

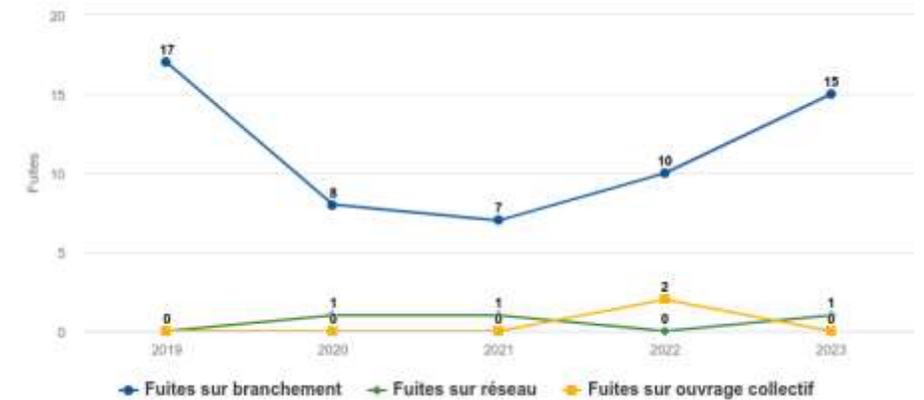
Réseau	Branchement individuel ou collectif
0 → 1	21 → 34
CI, CM et branchement particulier	Poste de détente et protection cathodique
2 → 5	0 → 0

### Incidents sur ouvrages exploités par GRDF, par cause de l'incident

Dommages	Défaillance d'installations à proximité	Environnement	Défaut de mise en œuvre	Incendie	Matériel
3 → 9	0 → 0	0 → 3	8 → 10	0 → 1	18 → 23

Autres ouvrages exploités par GRDF

7 → 6



# Maintenance des postes de détente et robinets réseau

1 Inspection/Révision de Postes



24 Inspections/Révisions de Robinets



65 km Surveillance de réseau et branchements associés



19 Inspections/Révisions d'Ouvrage Collectif

# Sécurité des installations intérieures et Comptage

GRDF	Contexte	Transition énergétique	Patrimoine	<b>Activités</b>	Données éco
1	2	3	4	<b>5</b>	6

En complément de la réglementation, GRDF mène une **politique de prévention** basée sur :

La réalisation d'actions de communication sur la sécurité des installations, à destination des utilisateurs,

- La proposition aux particuliers d'un « Diagnostic Clients Sédentaires », pour les clients qui occupent leur logement depuis plus de 12 ans et dont la chaudière a également plus de 12 ans,
- La proposition aux particuliers d'un « Diagnostic Sécurité Gaz » sur les installations intérieures remises en service après une interruption de plus de 6 mois, dont le coût est pris en charge par GRDF.

## 3 objectifs majeurs

<b>Améliorer</b> la satisfaction des clients	 Relevé à distance <b>automatique et quotidien</b> des consommations de gaz.
<b>Développer</b> la Maîtrise de l'Energie	 Mise à disposition de données de consommation plus fréquente
<b>Optimiser</b> le réseau de distribution	 Modernisation et performance du réseau de distribution

En 2023, sur votre concession :

- 24 diagnostics ont été réalisés au niveau de la concession suite à l'accord du client
- aucune situation de danger - grave et immédiat - ont été mises en évidence nécessitant une interruption de la fourniture de gaz, afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes



## Les données économiques

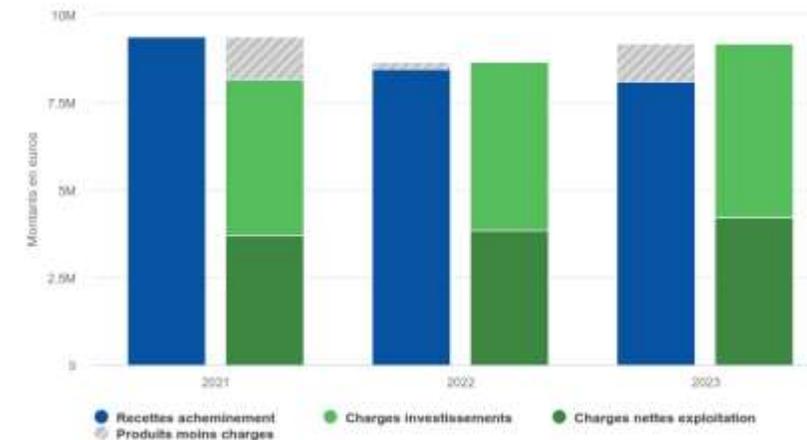
# Le compte d'exploitation synthétique

Disposer d'un compte d'exploitation au périmètre de chaque contrat permet à l'autorité concédante d'apprécier sa situation dans le système de péréquation nationale.

	2021	2022	2023
<b>RECETTES D'ACHEMINEMENT</b>	<b>1 147 K€</b>	<b>1 025 K€</b>	<b>985 K€</b>
Part Abonnement	435 k€	432 k€	431 k€
Part Consommation	661 k€	541 k€	500 k€
Part Capacité (+Terme distance TP)	19 k€	19 k€	19 k€
Part commissionnement (reversé aux fournisseurs)	30 k€	31 k€	33 k€
<b>CHARGES NETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>504 K€</b>	<b>526 K€</b>	<b>540 K€</b>
Charges d'exploitation brutes	573 k€	598 k€	614 k€
Recettes liées aux prestations complémentaires	-68 k€	-72 k€	-74 k€
<b>CHARGES D'INVESTISSEMENTS</b>	<b>471 K€</b>	<b>518 K€</b>	<b>548 K€</b>
Remboursement économique	285 k€	316 k€	336 k€
Rémunération de la base d'actifs	186 k€	202 k€	211 k€
<b>PRODUITS MOINS CHARGES</b>	<b>170 K€</b>	<b>-19 K€</b>	<b>-103 K€</b>
Impact climatique	52 k€	-10 k€	-11 k€
Contribution à la péréquation	60 k€	84 k€	73 k€

GRDF investi à 95% dans les réseaux de la collectivité

Le compte d'exploitation est la déclinaison locale des principes tarifaires de la CRE



- **Baisse des recettes d'acheminement** : baisse du nombre de PDL (~ - 100 000), météo chaude, efforts de sobriété énergétique et de maîtrise de l'énergie qui se sont poursuivis, crise économique
- **Hausse des Charges d'Exploitation** : augmentation des prix, impactant les achats et la sous-traitance...
- **Hausse des Charges d'Investissements** : forte inflation (4,19%) appliquée à la réévaluation de la BAR au 1/01 Les investissements réalisés se maintiennent à un niveau élevé
- Météo chaude (**écart à la référence de +1°C**), et la poursuite des efforts de sobriété et de maîtrise de l'énergie **générant un manque à gagner pour GRDF de 775 k€**



Merci pour votre attention